

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix en vue du 40e anniversaire de la Cour constitutionnelle

En 2025, la Cour constitutionnelle fêtera le quarantième anniversaire de son premier arrêt. Sa mission consiste principalement à préserver la paix entre les communautés de notre pays et à veiller à ce que nos concitoyens puissent jouir de tous les droits fondamentaux garantis par la Constitution. Afin de marquer le coup pour son 40e anniversaire, la Cour constitutionnelle a pris l'initiative de décerner quatre prix : deux prix pour des dissertations rédigées au cours de la période 2024-2025 par des élèves de dernière année de l'enseignement secondaire et deux prix pour des essais rédigés au cours de la même période par des étudiants de master en droit, sachant que seront récompensés, pour chaque catégorie, un texte rédigé en français et un texte rédigé en néerlandais. Les dissertations et essais rédigés en allemand pourront donner lieu à la remise d'un prix supplémentaire.

Les participants au concours devront rédiger une dissertation ou un essai dans lesquels ils présenteront, en motivant leur choix, le droit le plus important à leurs yeux parmi ceux qui sont déjà consacrés ou qui seront consacrés à l'avenir par la Constitution belge.

Ce thème vaudra tant pour les élèves de dernière année de l'enseignement secondaire que pour les étudiants de master.

La dissertation des élèves de dernière année qui se distinguera le plus par une compréhension fine du droit fondamental, par son originalité et par l'incorporation d'expériences personnelles sera récompensée. Cette dissertation comportera 1 500 mots au maximum.

Les étudiants de master en droit traiteront le même sujet en faisant preuve d'une connaissance et d'une compréhension approfondies du droit. Le prix sera décerné au candidat qui parviendra à élaborer l'approche la plus originale et la mieux étayée. L'essai des étudiants de master comptera 2 500 mots au maximum.

Les dissertations et les essais devront être soumis par voie électronique avant le 30 novembre 2024, à l'adresse : <u>prix@const-court.be</u>. Les textes dépassant la limite de mots autorisée ne seront pas pris en compte, les travaux collectifs non plus.

Les lauréats se verront remettre un petit souvenir et auront l'opportunité de présenter brièvement leur dissertation ou essai lors de la célébration du 40e anniversaire de la Cour constitutionnelle. Ils recevront également un chèque, qui s'élèvera à 500 euros pour les élèves de dernière année de l'enseignement secondaire et à 1000 euros pour les étudiants de master.

Contact : Martin Vrancken | 02/500.12.87

Suivez la Cour via X @ConstCourtBE et LinkedIn